

PASSEPORT VERT ESCALADE

Les informations figurant sur le présent document sont issues du site internet de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade. Elles n'engagent pas la responsabilité du club. Pour toute information complémentaire sur le dispositif, merci de vous référer au site internet fédéral :

SOMMAIRE

1. Module sécurité vert	4
a. Description	4
b. En situation de grimpeur	4
c. En situation d'assureur	4
2. Module éco-responsabilité vert	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a. Description	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3. Module performance / habileté difficulté vert	5
a. Description	5
4. Module performance / habileté bloc vert	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a. Description	5

Les passeports escalade de la FFME permettent au pratiquant de situer son niveau d'autonomie et de performance sur une échelle de couleur !

Le passeport permet notamment de :

- apprendre les techniques de sécurité les plus simples pour une pratique sûre ;
- valoriser les facteurs de la performance pour élever le niveau de performance ;
- bien distinguer les milieux d'autonomie (en SAE, puis en site sportif d'1 longueur et enfin en sites sportifs de plusieurs longueurs).
- accéder à certaines formations diplômantes proposées par la FFME (initiateur SAE, ouvrier, etc.)

Avec la volonté de ne pas « précipiter » le passage d'un passeport en quelques mois, mais prendre le temps de parvenir à une MAITRISE réelle :

- des techniques et du comportement nécessaires à la sécurité ;
- des facteurs de la performance spécifiques à chaque niveau de pratique.

La progression :

- **Passeports blanc, jaune, orange :** accès à l'autonomie en SAE et élévation du niveau de performance (5c) ;
- **Passeports vert et bleu :** accès à l'autonomie en site sportif (une longueur de corde) et élévation du niveau de performance (6b) ;

C'est un outil reconnu et utilisé ; au cours des 4 dernières saisons, ce sont plus de 16 000 licenciés, originaires de 860 clubs, qui ont validé un ou plusieurs niveaux de passeport escalade. Aujourd'hui, le rythme est de 9 000 couleurs validées par an.

Le passeport Vert comporte 4 modules, sécurité, éco-responsabilité, performance / Habilité difficulté et performance / Habilité bloc.

L'évaluation s'effectue en deux temps :

- En contrôle continu au cours de la formation pour :

- la maîtrise des habilités gestuelles
- le comportement, la grimpeur attitude

- lors d'une session organisée spécialement pour le passage des passeports d'un ou plusieurs niveau pour :

- le niveau de pratique ;
- la maîtrise des techniques de sécurité

1. Module sécurité vert

a. Description

- Je cherche les informations utiles pour ma sécurité dans un topo-guide (difficulté, hauteur de la voie par rapport à la longueur de ma corde, nombre de dégaines...),

b. En situation de grimpeur

- Je pose les dégaines dans le bon sens, en tenant compte du cheminement de la voie,
- Je réalise la manoeuvre de haut de voie sur un relais muni d'un anneau métallique libre pour redescendre en moulinette en communiquant avec l'assureur,
- Je love ma corde et l'arrête par un noeud serré pour la transporter et protéger ma corde de la poussière pendant l'assurage,
- J'évalue la qualité des surfaces de réception pour savoir où il m'est interdit de tomber,

c. En situation d'assureur

- A partir du 3ème point, je me déplace éventuellement pour pouvoir suivre la progression du grimpeur en conservant ma stabilité,
- Je ne lâche pas la corde ni ne relâche mon attention tant que le grimpeur n'est pas de retour au sol,
- je communique avec le grimpeur.

2. Module éco-responsabilité vert

a. Description

- Je présente les causes éventuelles de restriction de la pratique en site naturel d'escalade,
- Je connais quelles précautions prendre pour éviter les conflits d'usage (respect des aires de stationnement, des accès et des propriétés),
- Je présente comment ne laisser aucune trace de mon passage sur un site,
- Je cite comment j'ai répondu aux besoins du club (ouverture, encadrement, organisation d'événements, co-voiturage, participation aux compétitions).

3. Module performance / Habilité difficulté vert

a. Description

Je grimpe en tête avec aisance 3 voies sur 4 proposées de niveau 5c, en SNE (dont une voie en fissure ou dièdre, une sur petites prises de pied, une voie athlétique, une avec difficulté ponctuelle...) :

- Je grimpe sans stress marqué (contre-exemples : émotions non contrôlées, paralysie), ni de régression marquée (contre-exemples : crispations, longs temps d'arrêt, choix de réponses peu efficaces) des voies plus hautes et engagées qu'en SAE.

4. Module performance / Habilité bloc vert

a. Description

- J'utilise un (ou plusieurs) crash-pad,

- Je pare un partenaire dans un dévers à faible hauteur du sol,

Je réussis avec aisance 3 blocs sur 4 proposés de niveau 5a :

- L'un induisant une opposition sur prise de main verticale,

- L'un induisant un mouvement d'amplitude,

- L'un induisant adhérence et/ou utilisation de petites prises de pied,

- Le dernier, induisant la gestion de déséquilibre.